



Bornes de recharge pour voitures électriques



Les voitures électriques ne produisent pas d'oxydes d'azote ni de particules fines et émettent moins de CO₂, tant lors de la production que pendant la conduite.

Au mois de décembre 2020, le conseil d'administration de la Maison du Travail a débloqué un budget pour installer 4 bornes de recharge pour voitures électriques (chaque borne pour 2 voitures).

Une demande d'installation a été soumise aux 'organisations en interne' (en tenant compte de la politique des bornes de recharge et de la mobilité).

Dans le courant de l'année 2021, les bornes seront installées sur le site Aéropolis.

En outre, l'Aéropolis et l'ensemble du site Aéropolis (hôpital Paul Brien, maison de repos et de soins 'La Cerisaie' et caserne des pompiers) ont signé le 1^{er} janvier 2021 un contrat d'énergie 100 % verte (voir aussi la page d'accueil 'Aéropolis durable' : liste d'initiatives '100 % d'énergie verte').

Un double effet environnemental favorable lors de la recharge de votre voiture !